



**Chambre  
de la sécurité  
financière**

## **Avis d'entrée en vigueur**

### **Entrée en vigueur du Règlement 2019 modifiant le Règlement intérieur de la Chambre de la sécurité financière**

**AVIS EST DONNÉ** que, le 22 mai 2019, est entrée en vigueur le Règlement 2019 modifiant le Règlement intérieur de la Chambre de la sécurité financière.

[Cliquez ici](#) pour accéder au Règlement intérieur de la Chambre de la sécurité financière modifié par ce Règlement 2019 de modification (en vigueur le 22 mai 2019) et [cliquez ici](#) pour prendre connaissance des modifications approuvées.

Mme Nancy De Bruyn  
Secrétaire